



Conseil général de la Sarthe

COMMISSION PERMANENTE Séance du lundi 23 février 2015

RELEVÉ DES DÉCISIONS

Le lundi 23 février 2015, à 14 heures 30, les membres de la Commission Permanente du Conseil Général, sur convocation adressée le lundi 18 février 2015 se sont réunis à l'Abbaye de l'Epau, Salle Michel d'Aillières, sous la présidence de M. Jean-Marie Geveaux, Président du Conseil général.

Les membres ci-après de la Commission Permanente ont été convoqués à la réunion :

M. Dominique Le Mèner, Vice-Président,
Mme Béatrice Pavy-Morançais, Vice-Présidente, *excusée à compter du rapport 30, pouvoir à M. Chauveau*
M. Jean-Pierre Chauveau, Vice-Président,
Mme Véronique Rivron, Vice-Présidente,
Mme Fabienne Labrette-Ménager, Vice-Présidente,
Mme Nicole Agasse, Vice-Présidente,
M. Fabien Lorne, Vice-Président,
M. Charles Somaré, Vice-Président,
M. Régis Vallienne, Vice-Président,
Mme Chantal Albagli, Vice-Présidente,
M. Pierre Touchard, Vice-Président, *excusé*,
M. Bernard Petiot, Vice-Président,
M. Gérard Brault, Membre de la Commission Permanente,
M. Christophe Chaudun, Membre de la Commission Permanente,
M. Christophe Counil, Membre de la Commission Permanente,
M. André Langevin, Membre de la Commission Permanente,
M. Michel Letellier-Canu, Membre de la Commission Permanente,
Mme Christiane N'Kaloulou, Membre de la Commission Permanente,
Mme Jacqueline Pédoya, Membre de la Commission Permanente, *excusée*,
M. Jean-Pierre Rossard, Membre de la Commission Permanente, *à compter du rapport 18*
M. Gérard Saudubray, Membre de la Commission Permanente,

Invités :

M. Ghislain de CHATEAUVIEUX, Directeur Général des Services et M. Pierrick BERRIGUIOT, Directeur de Cabinet assistaient également à la réunion.

*

* *

EMPLOI, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

1 - Emploi - Actions économiques et touristiques

Il est proposé à la Commission permanente :

1) Au titre de l'économie d'accorder un total de 409 600 € au titre du partenariat avec Carrefour entreprise Sarthe ; 4 000 € à l'association Créapolis ; 2 500 € à Le Mans Sarthe Investissement, d'habiliter le Président à signer les conventions correspondantes. D'approuver le projet de garantie de passif au profit de la SECOS, le projet de convention d'objectifs et de moyens avec Sarthe Développement et le projet de convention pour l'utilisation de deux véhicules loués par Sarthe Développement. De prendre acte de la régularisation de dossiers d'aide au développement de l'emploi dans les entreprises et de donner un avis favorable à l'attribution d'un Prêt de Développement Territorial de 100 000 € à la Société FREMONT AFFUTAGE à Solesmes.

2) Au titre du tourisme d'accorder 34 500 € à la Transvap pour l'animation et l'entretien du site ; 22 000 € à la FDOTSI et 2 300 € aux Logis de la Sarthe ; de proroger d'une année le bénéfice d'une subvention à la Commune de Marçon pour la création d'une piscine aqualudique.

Accord de la Commission Permanente.

Mme Véronique RIVRON, Présidente de Sarthe Développement, ne prend part ni au débat ni au vote.

2 - Aides exceptionnelles de trésorerie au titre des crédits 2015

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer à l'association Tarmac les sommes de 32 135,35 € et 16 717,82 € au titre des actions 2012 'Insertion socioprofessionnelle par l'apprentissage de la conduite' et l'action 'Plateforme mobilité 72'.

Accord de la Commission Permanente.

SOLIDARITÉ : ENFANCE-FAMILLE, PERSONNES AGÉES ET PERSONNES HANDICAPÉES

3 - Participation du Conseil général au financement d'actions d'accompagnement individualisé

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder :

- 35 000 € au Centre Social Gens du Voyage 'Voyageurs 72' pour l'action 'Accompagnement individualisé des Gens du Voyage afin de favoriser leur autonomie',

- 16 000 € à l'association l'ATRE pour l'action 'Accompagnement de proximité' dans le cadre de l'atelier Boutique et Jardin pour tous,

- 12 876 € à l'association du Centre Social du Val du Loir pour l'action 'Accompagnement de proximité dans le cadre de l'épicerie solidaire',

- d'habiliter le Président à signer les conventions correspondantes.

Accord de la Commission Permanente.

Mme Béatrice PAVY-MORANCAIS, membre de droit du Centre social Val de Loir, ne prend part ni au débat ni au vote.

- 4 - Attribution d'une aide financière pour une jeune majeure de plus de 21 ans**
Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une aide financière à une jeune majeure de plus de 21 ans, pour lui permettre de financer ses études, soit une aide de 400 € pendant 5 mois.
Accord de la Commission Permanente.
- 5 - Attribution d'une aide financière en faveur des familles en cas de grossesse multiple**
Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une aide financière à onze familles pour un montant total de 8 800 €.
Accord de la Commission Permanente.
- 6 - Prise en charge au titre de l'aide sociale dans un établissement pour personnes handicapées adultes situé en Belgique Renouvellement de la convention entre le Département de la Sarthe et l'établissement dénommé, Résidence Service Egide à Mons en Belgique**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président à signer le renouvellement de la convention d'accueil d'un particulier au sein de l'établissement belge « Résidence Service Egide » situé à Mons en Belgique.
Accord de la Commission Permanente.
- 7 - Remises gracieuses de dettes**
Il est proposé à la Commission permanente de se prononcer sur trois demandes de remise gracieuse de dette pour un montant total de 13 642,45 €. Deux sont assorties d'un avis défavorable de la Direction de l'Autonomie, représentant 8 773,53 €, et une d'un avis favorable pour un montant de 4 868,92 €.
Accord de la Commission Permanente.

RÉUSSITE ÉDUCATIVE : COLLÈGES ET TRANSPORTS

- 8 - Programme départemental de travaux dans les collèges publics**
Il est proposé à la Commission permanente d'individualiser :
- les opérations de travaux de câblage du collège Tolstoï du Mans à hauteur de 100 000 €, du collège Le Joncheray de Beaumont-sur-Sarthe à hauteur de 150 000 €,
- l'opération de restructuration lourde du Collège de Bercé de Château-du-Loir à hauteur de 13 000 000 € et d'ajuster l'autorisation de programme des travaux de câblage du collège Jules Ferry de Saintt-Calais à hauteur de 55 000 €.
Accord de la Commission Permanente.
- 9 - Dotations globalisées en faveur des collèges Sarthois**
Il est proposé à la Commission permanente d'arrêter la répartition pour la dotation globalisée entre les collèges publics et privés d'un montant de 265 000 €.
Accord de la Commission Permanente.
- 10 - Budget de fonctionnement des collèges publics - Année 2015 - Répartition dotation complémentaire**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une subvention complémentaire de fonctionnement à quatre collèges qui en ont fait la demande pour faire face à des difficultés financières.
Accord de la Commission Permanente.

11 - Équipement matériel et mobilier dans les collèges publics

Il est proposé à la Commission permanente de répartir entre les collèges qui en font la demande une subvention de 41 361,38 € pour l'équipement de matériel et mobilier.

Accord de la Commission Permanente.

12 - Fonds départemental des services d'hébergement

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une subvention totale de 28 162,16 € pour les collèges d'enseignement public qui en ont fait la demande pour faire face à des dépenses de fonctionnement.

Accord de la Commission Permanente.

13 - Soutenir l'enseignement Privé

Il est proposé à la Commission permanente de répartir :

- le forfait d'externat collèges privés part personnel entretien à hauteur de 1 886 801 €,
- les subventions en faveur des sept MFR pour un montant global de 54 754 € dont 23 000 € à la fédération départementale,
- les subventions d'investissement à hauteur de 24 422 € pour trois établissements de la FFDEAP et d'habiliter le Président à signer les conventions à intervenir avec la Fédération départementale des MFR et avec la FFDEAP.

Accord de la Commission Permanente.

14 - Frais de fonctionnement des piscines

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention aux Communes, Communauté de communes et au lycée Bellevue du Mans, qui accueillent des collégiens dans leur piscine, représentant une dépense totale de 147 172 €.

Accord de la Commission Permanente.

15 - Aides aux Associations

Il est proposé à la Commission permanente de se prononcer sur l'attribution de subventions à plusieurs associations pour un montant de 62 859 €.

Accord de la Commission Permanente.

16 - Prêts d'honneur aux étudiants

Il est proposé à la Commission permanente d'allouer un prêt d'honneur remboursable dans un délai de quatre ans à deux étudiantes originaires de la Sarthe, représentant un engagement total de 6 000 €

Accord de la Commission Permanente.

17 - Participation du Département aux frais d'accompagnement relatifs aux transports des élèves des SIVOS et aux frais de transports des écoles primaires vers les piscines

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder les subventions au titre :

- des frais d'accompagnement relatifs aux transports scolaires des élèves des SIVOS pour un montant de 12 422 €,
- des frais de transports des élèves des écoles primaires vers les piscines pour un montant de 17 114 €.

Accord de la Commission Permanente.

18 - Convention relative au financement et à la réalisation des travaux pour la modernisation et l'aménagement du bâtiment voyageurs de la gare de Sablé-Sur-Sarthe

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président à signer la convention relative au financement et à la réalisation des travaux du bâtiment en gare de Sablé-sur-Sarthe.

Accord de la Commission Permanente.

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRES, INFRASTRUCTURES ET ROUTES

19 - Conventions voirie départementale

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer une convention d'entretien des ouvrages départementaux avec la Commune de Montbizot, une convention de mise à disposition destinée à l'installation d'un panneau de signalisation sur la Commune de Chantenay-Villedieu et une convention de viabilité hivernale avec la Commune de Saint-Victeur.

Accord de la Commission Permanente.

20 - Cessions sur la Commune de Saint-Calais

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser la cession de parcelles aux riverains dans le cadre de la déviation de Saint-Calais et d'habiliter le 1^{er} Vice-Président à signer les actes administratifs à intervenir et toutes pièces afférentes à ce dossier.

Accord de la Commission Permanente.

21 - Fonds de solidarité pour le logement Conventions d'accompagnement social (avenants). Conventions diverses.

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer les conventions avec :

- les cinq associations retenues pour réaliser l'accompagnement social en structure,
- les associations agréées relatives à l'aide à la gestion locative,
- l'opérateur Habitat et Développement,
- le Secours Catholique pour la prise en charge des impayés d'énergie,
- l'association Nelson Mandela pour l'accueil de femmes avec enfants de moins de trois ans.

Accord de la Commission Permanente.

22 - Convention de partenariat pour l'observatoire départemental de l'habitat

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention de partenariat de l'Observatoire départemental de l'habitat et les documents afférents.

Accord de la Commission Permanente.

AGRICULTURE, RURALITÉ ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

23 - Politique territoriale - Conventions de développement local

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder les subventions d'un montant total de 779 060,53 € au titre de la dotation de base des Conventions de Développement Local.

Accord de la Commission Permanente.

24 - Avis du Conseil général de la Sarthe sur la création du Syndicat mixte du pôle métropolitain 'G8 - Le Mans - Sarthe'.

Il est proposé à la Commission permanente d'émettre un avis favorable à la création du Syndicat Mixte du Pôle métropolitain 'G8 - Le Mans - Sarthe'.

Accord de la Commission Permanente.

25 - Aménagement du territoire : agence des territoires de la Sarthe

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Département à céder onze actions d'une valeur nominale de 50 € pour un montant total de 550 € suite à l'entrée de dix nouvelles collectivités au capital de la SPL, ATESART.

Accord de la Commission Permanente.

26 - Agriculture

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'accorder une subvention de 5 100 € au titre de la meilleure prise en compte de l'environnement en productions végétales ;
- d'adopter la charte 'proximité-qualité' du Pays du Mans pour le développement des circuits de proximité en restauration hors domicile.

Accord de la Commission Permanente.

27 - Aide départementale aux cours d'eau non domaniaux

Il est proposé à la Commission permanente de répartir 61 426,20 € entre trois syndicats de rivière et une association syndicale de riverains.

Accord de la Commission Permanente.

28 - Subvention de fonctionnement aux associations d'inondés de la Sarthe et du Loir et à l'association rivières vivantes

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention de fonctionnement à deux associations d'inondés et à l'association rivières vivantes.

Accord de la Commission Permanente.

29 - Institut Interdépartemental du Bassin de la Sarthe : modification des statuts

Il est proposé à la Commission permanente de valider la modification des statuts de l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sarthe afin de remplacer la reconduction tacite de la structure tous les six ans par une reconduction expresse d'un an renouvelable jusqu'à ce que la réflexion sur la modification de sa nature juridique débouche à la mise en place effective d'un syndicat mixte conformément à la loi MAPTAM.

Accord de la Commission Permanente.

30 - Politique de l'eau : SDAGE 2016-2021

Il est proposé à la Commission permanente d'émettre un avis réservé sur le projet de Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Loire-Bretagne pour les années 2016-2021 et un avis défavorable sur le programme de mesures qui l'accompagne, présenté par le Comité de Bassin Loire-Bretagne.

Accord de la Commission Permanente.

31 - Avenant n°1 à la convention pour le groupement de commandes entre le Conseil général et le syndicat mixte de l'Huisne

Il est proposé à la Commission permanente d'accepter l'avenant n°1 à la convention relative au groupement de commandes et d'habiliter le Président à la signer.

Accord de la Commission Permanente.

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT

32 - Environnement

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'arrêter la programmation prévisionnelle 2015 d'assainissement pour un montant de 576 383 €, sous réserve que les dossiers correspondants soient déclarés complets,

- d'accorder au titre des plantations de haies champêtres et diagnostic bocager les subventions suivantes : 6 902,90 € au titre des plantations de haies destinées aux particuliers, 1 540 € au titre des frais d'ingénierie de la Chambre d'agriculture, 3 050,88 € au titre du diagnostic bocager en faveur de la Communauté de Communes du Bocage Cénomans.

Accord de la Commission Permanente.

33 - Réseau de distribution publique d'électricité et mise en souterrain du réseau téléphonique existant

Il est proposé à la commission permanente d'arrêter le recensement des opérations au 1^{er} février 2015 et de rappeler les principes d'intervention du Conseil général en matière d'électrification rurale.

Accord de la Commission Permanente.

CULTURE, JEUNESSE ET SPORTS

34 - Patrimoine

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer 112 350 € à des associations patrimoniales et d'autoriser le Président à signer les conventions correspondantes.

Accord de la Commission Permanente.

35 - Plan lecture publique - Aides aux associations culturelles - Aides aux animations culturelles

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'accorder :

. dans le cadre du Plan lecture publique, une subvention de 1 545 € à la commune de Fresnay-sur-Sarthe,

. dans le cadre des aides aux associations culturelles une subvention de 25 000 € à l'Association 'La 25ème Heure du Livre',

. dans le cadre des aides aux animations culturelles une subvention totale de 1 276 € répartie sur cinq communes et une association,

- d'approuver et d'autoriser le Président à signer les conventions pour les communes de Lhomme et Fresnay-sur-Sarthe, de partenariat avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Sarthe et la Maison d'Arrêt Le Mans-Les Croisettes, et enfin de partenariat avec l'Association 'La 25ème Heure du Livre.

Accord de la Commission Permanente.

36 - Actions culturelles

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer les subventions suivantes :

- 11 500 € au titre de la sensibilisation,

- 30 000 € au titre de l'aide aux équipes artistiques,

- 11 000 € au titre de Festivals,

- 2 500 € au titre des manifestations diverses,

et d'autoriser le Président à signer la convention avec l'association Jazz et compagnie.

Accord de la Commission Permanente.

Mme Véronique RIVRON, Présidente du Centre Culturel de la Sarthe, Mme Chantal ALBAGLI, MM. Charles SOMARE et Jean-Pierre ROSSARD, membre du Centre Culturel de la Sarthe, ne prennent part ni au débat ni au vote.

37 - Dépôt des archives de l'Union syndicale de la construction bois ameublement CGT de la Sarthe

Il est proposé à la Commission permanente d'accepter le dépôt des archives de l'USCBA CGT Sarthe et d'habiliter le Président à signer le contrat de dépôt.

Accord de la Commission Permanente.

38 - Dotations cantonales sport et culture 2015

Il est proposé à la Commission permanente de se prononcer sur la répartition proposée dans le cadre des dotations allouées aux associations sportives et cultures pour l'année 2015.

Accord de la Commission Permanente.

39 - Aides aux sports

Il est proposé à la Commission permanente de répartir une somme globale de 120 926 € et d'habiliter de Président à signer la convention correspondante.

Accord de la Commission Permanente.

40 - Actions Sportives Promotionnelles

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention de 53 000 € à l'association du Circuit cycliste Sarthe- Pays de la Loire.

Accord de la Commission Permanente.

41 - Sports Mécaniques

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention de 15 500 € aux différentes associations du Département

Accord de la Commission Permanente.

FINANCES, RESSOURCES ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

42 - Demande de garantie d'emprunt OPH Sarthe Habitat

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat, à hauteur de 80%, pour un emprunt global de 1 065 781 € destiné à financer la construction de dix logements situés au Grand Lucé.

Accord de la Commission Permanente.

Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER, MM. Jean-Pierre CHAUVEAU et Régis VALLIENNE, membre du Conseil d'administration de l'OPH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.

43 - Demande de garantie d'emprunt EHPAD de Loué

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie, à hauteur de 50%, à l'EHPAD de Loué pour un emprunt d'un montant de 2 616 035 € destiné à financer la réhabilitation d'un bâtiment de l'EHPAD.

Accord de la Commission Permanente.

44 - Demande de garantie d'emprunt EHPAD 'Résidence de Fontenay' de Ruillé-sur-Loir

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à hauteur de 480 000 € soit 80 % d'un emprunt de 600 000 € réalisé par l'EHPAD 'Résidence de Fontenay' de Ruillé-sur-Loir et destiné à financer la reconstruction de l'EHPAD.

Accord de la Commission Permanente.

M. Régis VALLIENNE, membre du Conseil d'administration de l'EHPAD Résidence de Fontenay, ne prend part ni au débat ni au vote.

45 - Garantie d'emprunt accordée par le Département Accord sur la vente de logements par la SAMO

Il est proposé à la Commission permanente de donner son accord sur la vente, par la SAMO, de douze logements locatifs situés à Saint-Corneille.

Accord de la Commission Permanente.

46 - Garantie d'emprunt accordée par le Département Modification des caractéristiques des emprunts Association Départementale des Infirmes Moteurs Cérébraux de la Sarthe

Il est proposé à la Commission permanente de réitérer sa garantie pour quatre emprunts réalisés par l'Association des Infirmes Moteurs Cérébraux de la Sarthe et réaménagés auprès de la Caisse d'Épargne.

Accord de la Commission Permanente.

47 - Partenariats associatifs

Il est proposé à la Commission permanente de répartir un crédit de 14 000 € aux différentes associations pour leur projet représentant un intérêt pour le Département et d'habiliter le Président à signer les conventions.

Accord de la Commission Permanente, avec un vote contre.

48 - Convention de partenariat entre le Département et la Caisse des Dépôts et Consignations

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention de partenariat 2015-2017 avec la Caisse des Dépôts et Consignations.

Accord de la Commission Permanente.

49 - Conventonnement du Conseil général de la Sarthe avec l'UDAF pour des vacations de conseiller en économie sociale et familiale

Il est demandé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention avec l'UDAF en vue de vacations de conseiller en économie sociale et familiale auprès des agents de la collectivité.

Accord de la Commission Permanente.

50 - Associations diverses

Il est proposé à la Commission permanente de répartir auprès d'associations sarthoises diverses 33 020 € au titre de leur fonctionnement et de l'organisation de congrès.

Accord de la Commission Permanente.

51 - Assurance 'Responsabilité civile' Compte-rendu annuel

Il est rendu compte à la Commission permanente de l'habilitation donnée au Président pour indemniser les victimes de dommages dont le Département a été déclaré responsable, non pris en charge par l'assureur.

Accord de la Commission Permanente.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 H 25.

*
* * *

LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL,



Jean-Marie GEVEAUX

Affiché le :

Retiré le :